



## Année propédeutique santé

### Présentation générale

---

#### Introduction et finalités de l'année propédeutique santé

L'année propédeutique santé (APS) permet d'accéder aux formations bachelors HES-SO du domaine Santé : soins infirmiers, physiothérapie, technique en radiologie médicale, ostéopathie, ergothérapie, nutrition et diététique.

Elle rassemble les étudiant.e.s qui doivent suivre les Modules Complémentaires et celles et ceux qui doivent obtenir un titre de Maturité spécialisée santé.

Elle vous permet de développer une première expérience dans une formation en haute école, d'identifier les valeurs et d'acquérir des connaissances de base théoriques, méthodologiques et techniques communes à tout.e professionnel.le de la santé. C'est donc l'occasion de confirmer votre choix d'orientation professionnelle dans le domaine de la santé.

Ainsi l'Année propédeutique vise à :

- l'acquisition de connaissances de base théoriques, méthodologiques et techniques;
- la réalisation de pratiques de travail auprès de personnes ayant des besoins de santé;
- l'expérimentation du travail en équipe et de l'organisation du travail, dans des institutions et organisations socio-sanitaires ou d'autres institutions;
- le développement de la connaissance de soi à travers l'expérience et l'analyse des situations et des relations humaines rencontrées.

#### Organisation générale de l'année propédeutique Santé

La formation s'étend sur 32 semaines. Elle débute à la semaine 38 et se termine à la semaine 27. Elle se organise de la manière suivante :

[Référence : Calendrier APS en annexe]

- 14 semaines de cours pour l'acquisition de prérequis théoriques et d'habiletés pratiques, à l'école.
- 14 semaines de stage réparties comme suit :
  - o 6 semaines de stage dans le monde du travail au sens large (lire attentivement la présentation du stage dans le monde du travail, en annexe)
  - o 8 semaines de stage dans une organisation ou une institution socio-sanitaire organisées par l'école

- 4 semaines pour l'élaboration de votre projet personnel ou pour la réalisation du travail de maturité spécialisée.

Les sessions d'examen sont organisées en décembre et en mai-juin.

Les semaines d'été sont des semaines libres de cours qui doivent notamment permettre à celles et ceux qui ont échoué leur stage en institution socio-sanitaire de le refaire.

En outre, vous bénéficiez de deux semaines de vacances à Noël et une semaine de vacances pour Pâques, qui varie en fonction du groupe dans lequel vous êtes affilié.e, en raison du stage.

## Le programme

L'APS est organisée en modules, chaque module faisant l'objet d'un examen et devant être validé pour réussir l'APS :

- APS 1 - Observation clinique
- APS 2 - Activités de la vie quotidienne
- APS 3 - Prévention et sécurité
- APS 4 - Relation et communication avec les usagers
- APS 5 - Collaboration, travail en équipe
- APS 6 - Apprendre
- APS 7 - Projet personnel (uniquement pour les étudiant.e.s inscrits en modules complémentaires)
- APS 8 - Stage en institution socio-sanitaire
- APS 9 - Stage dans le monde du travail

Les cours, dispensés par une équipe d'enseignant.e.s et d'intervenant.e.s issu.e.s de nos quatre filières et de la filière ergothérapie vous offrent l'opportunité de travailler sur des situations concrètes tirées de leur pratique quotidienne. Les cours en atelier vous permettent de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises. Les enseignant.e.s vous aident à identifier en quoi les habiletés acquises au travers des cours et des situations présentées sont communes aux professions de la santé.

Le stage en institution socio-sanitaire vous permet d'expérimenter le travail en équipe auprès de personnes ayant des besoins de santé et les relations humaines en contexte professionnel.

Les modules vous seront présentés de manière détaillée à la rentrée, y compris les modalités de validation.

Retrouvez le programme complet sous <http://www.hesav.ch/formation/aps/programme>

## Groupes d'étudiant.e.s

Compte tenu du nombre important d'étudiant.e.s, la volée est divisée en deux sous-groupes :

- Groupe APS A
- Groupe APS B rassemblant obligatoirement les étudiant.e.s en Maturité spécialisée santé, complété par des étudiant.e.s en modules complémentaires.

Afin de pouvoir réaliser les ateliers pratiques dans les meilleures conditions, chaque Groupe est divisé en sous-groupe de 12 à 15 étudiant.e.s.

Votre affectation dans les groupes vous sera transmise à la rentrée académique.

## **Etudiant.e.s en Maturité spécialisée santé**

Vous suivez le même programme que les étudiant.e.s en modules complémentaires, à l'exception du module APS 7, remplacé pour vous par le travail de Maturité spécialisée.

Le travail de Maturité spécialisée est lié au stage dans une institution socio-sanitaire mais dépend de votre gymnase. Durant ce stage, vous serez donc encadré par deux personnes aux rôles bien distincts :

- Votre répondant.e du gymnase : en charge de l'organisation, de l'encadrement et du suivi de votre travail de Maturité spécialisée
- Votre référent.e de stage, professionnel.le de santé, qui vous accompagnera dans vos apprentissages sur le terrain clinique. Il/elle participe en outre à l'évaluation de votre travail de Maturité spécialisée, en tant qu'expert.e professionnel.le.

Il est de votre responsabilité de contacter votre répondant.e du gymnase. Faites le dès que le stage vous aura été attribué.

## **Examens et validation**

Il n'y a pas de contrôle continu en APS. Les modalités d'évaluation vous seront présentées dans chaque module.

Dès lors, nous vous encourageons à organiser vos apprentissages et à travailler régulièrement dès le début de l'année, afin de ne pas prendre de retard en vue des examens.

## **Conditions de réussite de l'année propédeutique santé**

L'APS est réussie aux conditions cumulatives suivantes :

- Avoir validé tous les cours/modules;
- Avoir validé le stage dans le monde du travail au sens large en fournissant les documents requis;
- Avoir validé le stage en institution socio-sanitaire;
- Avoir validé son projet personnel (pour les étudiant-e-s modules complémentaires)